

Q.—En moyenne, combien gagnent-ils? R.—De \$5 à \$12—c'est-à-dire les ouvriers.

Q.—Avez-vous des contre-mâtres, ou travaillez-vous vous-mêmes? R.—Nous avons des hommes qui surveillent les départements.

Q.—Ces hommes sont-ils payés en sus? R.—Oui; ils ont un peu plus que les autres.

Q.—Quel est le taux ordinaire des salaires; vous avez dit de \$5 à \$12? R.—Oui; le salaire ordinaire d'un tailleur est de \$9 par semaine.

Q.—Voulez-vous, s'il vous plaît, nous dire quel est le salaire moyen des femmes? Je ne crois pas pouvoir le dire. Celles qui travaillent à la semaine reçoivent de \$1.50 à \$6; mais la plupart travaillent à la pièce.

Q.—Combien ont-elles en commençant? R.—Nous leur payons d'abord \$1.50, puis jusqu'à \$4.50. A moins que ce ne soient des ouvrières très habiles, elles ne dépassent pas ce montant.

Q.—Que donnez-vous aux jeunes filles et aux jeunes garçons? Sont-ils attachés à l'établissement? R.—Oui.

Q.—Quel salaire leur donnez-vous? R.—A un jeune garçon, nous donnons d'abord \$1.50 par semaine. S'il est très jeune nous commençons par \$1 ou \$1.50.

Q.—S'ils restent avec vous vous élevez leur salaire? R.—Oui.

Q.—Comment cela? R.—Un jeune garçon qui apprend le métier est augmenté chaque année de \$1 par semaine.

Q.—Ces jeunes garçons restent-ils avec vous? R.—Non; règle générale, ils nous quittent et essayent autre chose. Notre métier est très impopulaire auprès des jeunes garçons.

Q.—Que payez-vous aux jeunes filles lorsqu'elles entrent à votre service? R.—Nous les payons à la pièce. Elles sont sous le contrôle d'un surveillant et lorsqu'elles ont fait leur ouvrage, elles sont payées.

Q.—Combien de temps leur enseigne-t-on les premiers éléments du métier, avant l'apprentissage? R.—Deux ou trois semaines. Si elles ne le savent pas, il se peut qu'elles soient deux ou trois mois avant d'avoir quelque chose.

Q.—Vos hommes sont-ils constants à l'ouvrage, généralement, ou est-ce le contraire? R.—S'ils restent avec nous, ils le sont; car s'ils ne le sont pas, nous nous en débarrassons aussitôt que possible.

Q.—Pouvez-vous nous dire si quelques-uns de vos employés ont certains moyens par eux-mêmes; possèdent-ils des maisons? R.—Je n'en connais aucun, je crois.

Q.—Avez-vous eu quelque difficulté avec vos employés? R.—Non, aucune.

Q.—Ces gens qui ont de l'ouvrage en dehors, comment sont-ils payés? R.—Tous à la pièce.

Q.—Vous avez un régulateur, je suppose, pour certaines classes de marchandises? R.—Oui.

Q.—Je vais, maintenant, vous poser une question à laquelle vous n'êtes pas obligé de répondre si vous le jugez à propos? Vos affaires ont-elles augmenté ou non? R.—Oui; elles augmentent chaque année.

Q.—Vendez-vous vos marchandises quelque part en dehors de la ville? R.—Oui.

Q.—Où est votre marché pour le reste de vos marchandises? R.—Nous en envoyons partout dans les Provinces Maritimes: dans le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve.

Q.—Et ailleurs? R.—Quand nous avons un excédant, nous allons dans l'Ontario; mais nous ne retirons pas de profits de là. Cela nous est arrivé deux fois. Quand nous fabriquons des marchandises en plus grande quantité que pour le besoin ordinaire, nous envoyons quelqu'un faire un voyage à Toronto.

Q.—N'avez-vous jamais dépassé Toronto? R.—Oui; nous sommes allés jusqu'à London, mais nous ne considérons pas cela comme du commerce régulier.